

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

St-Hyacinthe, le 22 décembre 2011

Hydro-Québec procède à l'élagage des arbres situés près de son réseau électrique pour assurer la sécurité de la population et prévenir les interruptions de courant.

Le réseau de distribution d'Hydro-Québec est exploité à des tensions de 12 000 à 34 000 volts, et les fils électriques ne sont pas recouverts d'une gaine isolante. Afin de réduire les risques électriques pour la population, Hydro-Québec Distribution installe ces fils au sommet des poteaux. Cependant, lorsque les arbres à proximité de ces poteaux atteignent une certaine hauteur, ces fils peuvent présenter un risque important d'électrisation.

D'ailleurs, l'une des principales causes des interruptions de courant demeure le contact entre les branches et les lignes de distribution, et ce, particulièrement en cas de chute de branches. En effet, des événements climatiques tels que les grands vents, la neige mouillée et le verglas mettent le réseau électrique d'Hydro-Québec à rude épreuve.

C'est pourquoi Hydro-Québec effectue régulièrement de l'élagage préventif, et parfois même procède à l'abattage de certains arbres situés à proximité de ses lignes de distribution. Ainsi, **entre janvier et juillet 2012**, Hydro-Québec réalisera des travaux d'élagage ou d'abattage d'arbres dans différents secteurs des municipalités de **La Présentation, St-Dominique, St-Hyacinthe, St-Jude, Ste-Madeleine et Ste-Marie-Madeleine**.

Hydro-Québec mandate des entreprises spécialisées en arboriculture-réseau pour réaliser ces travaux. Elles seules sont habilitées à intervenir à moins de 3 mètres (10 pieds) des fils électriques et à faire, au besoin, l'abattage d'arbres situés près du réseau. À cet effet, des élagueurs de l'entreprise **Arboriculture de Beauce** passeront bientôt dans votre quartier.

Pour un réseau sécuritaire et un nombre réduit de pannes

Hydro-Québec préconise une coupe latérale pour les arbres situés à côté d'une ligne de distribution ou une taille en V si les arbres se trouvent directement sous une ligne. Ces techniques ont fait leurs preuves quant à la préservation de la santé de l'arbre et à l'orientation des nouvelles pousses du côté opposé aux lignes électriques. Hydro-Québec peut proposer l'abattage d'un arbre qui menace le réseau électrique, tout particulièrement lorsque cet arbre est malade, partiellement déraciné ou endommagé après une tempête. Hydro-Québec s'assure alors d'obtenir l'autorisation du propriétaire de l'arbre.

Mieux vaut prévenir...

Afin de réduire les interventions répétitives sur les arbres, les risques d'électrisation et les interruptions de courant, Hydro-Québec suggère de planter des arbres à faible déploiement et à croissance limitée près des installations électriques.

Attention au courant !

Ne tentez jamais d'élaguer ou de couper un arbre qui se trouve près des lignes aériennes et des installations électriques. Confiez plutôt ces travaux à des professionnels.

Pour plus de renseignements sur l'élagage ou sur les variétés d'arbres s'harmonisant avec le réseau électrique, visitez notre site Web, au <http://www.hydroquebec.com/arbres/index.html>.